

Organisation du gouvernement—Loi

les deux services arrêtaient de se disputer les fonds, chacun cherchant à affirmer son importance et ses besoins aux dépens de l'autre.

La pêche est un élément de plus en plus important au Canada. On a déjà parlé de l'extension de la zone territoriale de 200 milles qui va accroître nos besoins de patrouille et de recherches sur la côte ouest. A cela viendront s'ajouter de nouveaux besoins en ce qui concerne l'alevinage et l'entretien des cours d'eau. Nous avons des patrouilleurs sur la côte ouest qui restent inutilisés en saison morte et en fin de semaine, et leurs équipages ne peuvent même pas s'employer à nettoyer les cours d'eau qui sont obstrués pendant la remonte du poisson. C'est ce genre de choses qui a créé des frictions et bloqué les travaux du ministère des Pêches sur la côte ouest; voilà une situation inexcusable et un complet gaspillage d'argent qui prouve un manque déplorable de surveillance des opérations sur la côte ouest.

Avec un ministère distinct, on saurait peut-être mieux où vont les crédits, quelles sont les demandes de fonds. Le système de responsabilité serait aussi simplifié et allégé et nous pourrions mieux nous occuper de la pêche proprement dite. Cependant, même dans ces circonstances, il nous faudra un comité d'étude indépendant pour évaluer le rendement des fonctionnaires supérieurs du ministère qui ont, je crois, négligé l'aspect scientifique de leur tâche pour se consacrer uniquement à la politique.

Je sais par expérience que les cadres du ministère des Pêches ont plus de pouvoir politique qu'il n'en faudrait pour maintenir des relations saines, au ministère des Pêches et pour les fonctions qu'ils sont censés remplir. Il n'est guère aisé, pour un député comme pour un ministre, d'évaluer le rendement des hauts fonctionnaires du ministère des Pêches et de l'Environnement, particulièrement lorsque l'on a affaire à des scientifiques demeurés trop longtemps à des postes administratifs.

Afin de remédier à ces abus de pouvoir, je suggérerais que l'on crée un comité indépendant du gouvernement, composé de scientifiques, qui se réunirait une ou deux fois par an pour examiner le travail du ministère sur le plan régional. Il s'agirait d'un comité directeur et non pas d'un comité consultatif. Il serait habilité à changer l'orientation du programme régional du ministère au cas où il n'atteindrait pas son but ou aurait exactement l'effet contraire de celui qu'on recherche. Un tel comité pourrait communiquer avec les parlementaires de la région et ne serait pas comptable au sous-ministre ou au directeur régional. C'est en effet trop souvent à ce niveau que les difficultés commencent. Il me semble qu'un comité technique représente le seul moyen d'assurer une supervision et une évaluation convenables des tâches des cadres supérieurs en place au ministère des Pêches et de l'Environnement.

Le rôle de ce comité, qui, à mon avis, devrait être limité, mettons, à trois personnes, serait de fonctionner un peu comme un ombudsman, mais parce que le ministère de l'Environnement amorce et évalue lui-même une grande partie de son travail, l'idée d'ombudsman devrait être élargie de façon à comprendre non seulement des frustrations du public, mais aussi la qualité générale du travail effectué à l'intérieur du ministère. Les universités de la Colombie-Britannique ont souvent invité et même encouragé de tels comités visiteurs à évaluer et critiquer le rendement au sein de leurs propres

départements hautement techniques. Pourquoi ne pas faire la même chose avec le ministère de l'Environnement, surtout le ministère des Pêches de la côte ouest?

Pour montrer l'influence et le pouvoir qu'exercent ces directeurs régionaux retranchés, je recommande à la Chambre un article paru dans le numéro de novembre du *Reader's Digest*, à la page 81, et intitulé «The Salmon and Uncivil Servants». L'article raconte la triste histoire d'un entrepreneur ayant investi \$500,000 dans un alevinier, un vivier, qui a été acculé à la faillite par le comportement bureaucratique le plus audacieux qu'on puisse imaginer. Et ce n'est pas un cas isolé, monsieur l'Orateur. Des scientifiques responsables de la côte ouest m'ont dit que le ministère des Pêches accuse un retard d'une quarantaine d'années au niveau des connaissances scientifiques dans ce domaine.

Il est temps qu'un comité indépendant puisse revoir le rendement et les dossiers du ministère des Pêches et de l'Environnement, particulièrement ceux qui ont trait à la pêche sur la côte ouest, pour qu'une certaine vie, une certaine animation et une certaine créativité viennent caractériser les énormes possibilités des pêcheries de la côte ouest.

Le complexe de briques et de mortier qui semble s'être créé à l'intérieur du ministère de l'Environnement m'inquiète aussi. Combien de milliards de dollars avons-nous dépensé depuis que les Pêches et l'Environnement ont été réunis en un même ministère? Combien d'argent avons-nous dépensé en édifices, et quel a été le coût des heures-hommes additionnelles nécessaires? De toute façon, on déverse encore du mercure dans nos cours d'eau. On déverse encore des eaux d'égouts non traitées dans nos cours d'eau. Nous avons encrassé nos cours d'eau naturels que nos navires de patrouille de pêche sont incapables de nettoyer à cause du caractère constipant des règlements régissant les pêcheries. Il est temps que les parlementaires, le public et les scientifiques évoluant à l'extérieur de la Fonction publique puissent voir à quoi servent ces dépenses énormes. Nous n'en avons pas assez pour notre argent.

● (1740)

Je félicite mon collègue, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), de sa motion et j'exhorte le gouvernement à songer sérieusement à créer un ministère des Pêches distinct du ministère de l'Environnement. Croyez-moi, c'est la seule chose à faire. On ne réalise aucune économie valable avec la structure actuelle du ministère de l'Environnement. Il est trop important de mener des études tant dans le domaine de la pêche que dans le domaine écologique pour que nous conservions le système actuel. Notre pays a besoin d'un ministère des Pêcheries rajeuni et revigoré.

M. Hugh A. Anderson (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) de la motion qu'il a présentée à la Chambre. Depuis mon arrivée il n'y a pas si longtemps au Parlement, je considère qu'il est essentiel de séparer l'environnement et les pêcheries. J'ai toujours cru qu'il serait plus juste d'appeler le ministre des Pêcheries, ministre de l'aquaculture. Cela indiquerait que le ministre doit aussi s'occuper de l'exploitation des ressources de la mer, ce que nous avons très peu fait jusqu'ici selon moi.